

Parcours de formation

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

Votre contact :

Téléphone : E-mail :



Horaires des COURS THÉORIQUES

LUNDI		
MARDI		16h à 19h
MERCREDI		16h à 19h
JEUDI		16h à 19h
VENDREDI		16h à 19h
SAMEDI	10h à 13h	14h à 18h
DIMANCHE		



QUALITÉ DES
FORMATIONS
AU SEIN DES ÉCOLES
DE CONDUITE

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation. Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

LE PARCOURS THÉORIQUE

Nous proposons aux élèves plusieurs manières de suivre l'apprentissage du code de la route.

- Matérialisées, pendant les heures d'ouverture de l'agence, dans les locaux de l'école de conduite.
- Dématérialisées, depuis chez eux, par accès internet, via des équipements fixes (Ordinateurs) ou des équipements mobiles (téléphones portables, tablettes).

La multiplicité des moyens devant permettre à l'élève d'appréhender au mieux l'examen théorique.

A l'auto école, les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par l'une des enseignantes de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Ils durent au minimum une heure et sont dispensés de manière collective ou individuelle selon le niveau et les difficultés de l'élève. Une ou deux thématiques sont traitées pendant cette formation théorique en salle.

Des séances de tests (examens blancs) sont également réalisées collectivement en salle de code. Effectuées au travers de DVD projetés sur un écran TV HD, elles s'articulent ainsi :

- En mode thématique, 5 questions sur les thèmes abordés en cours sont posées (projetés)
- En mode pédagogique, les réponses sont données à l'issue de chaque question (40 questions posées)
- En mode examens, les réponses sont données à l'issue des 40 questions.

Pour répondre aux questions, l'élève peut soit utiliser son GSM (applis à télécharger et fournis avec le forfait code) soit utiliser des formulaires disponibles en salle.

Tout au long de ces périodes de tests, les élèves sont accompagnés par une enseignante de la conduite qui anime la séance.

I. La formation théorique porte sur :

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- L'influence de la fatigue sur la conduite ;
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- Les usagers vulnérables ;
- Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs;
- Les gestes de premiers secours ;

- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule;
- Le transport d'un chargement et de personnes ;
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

II. Les cours thématiques

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par une enseignante de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Ils durent environ 1 heure. Une ou deux thématiques seront traitées par heure. L'enseignante s'appuie sur des vidéos ou support dématérialisés permettant d'animer chaque séquence.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite;
- L'influence de la fatigue et de la somnolence sur la conduite;
- Les risques liés au chargement du véhicule et l'importance de la ceinture de sécurité;
- Vitesse;
- Distracteurs;
- Réglementation spécifique sur l'arrêt et le stationnement;
- Réglementation sur les règles de priorités.

LE PARCOURS PRATIQUE

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Cet apprentissage de la conduite sera progressif, prenant en compte la variété des situations de conduite. Vous serez amené à circuler :

- en zone urbaine ou péri-urbaine;
- en zone rurale;
- sur autoroute ou sur voie rapide (si le cas se présente) ;
- de nuit ou dans un environnement dégradé (en début ou en fin de journée);
- par tout type de temps (dans le respect et des conditions de sécurité optimales)
- de 8h à 20h, du mardi au samedi;
- quelques soit la densité du trafic;

Vous apprendrez à maîtriser un véhicule, en suivant un nombre minimum obligatoire de 20 heures de conduite en boîte manuelle ou de 13 heures en boîte automatique, pour atteindre un niveau suffisant et valider les 4 étapes de votre programme de formation à la conduite automobile.

Toutes les leçons de conduite se déroulent à bord du véhicule école (de même type en boîte manuelle ou en boîte automatique) et ce, dès l'évaluation. Elles sont prodiguées par l'une des enseignantes de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les 4 compétences (REMC) et les compétences associées sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points comme, le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

Une pédagogie adéquate est appliquée par nos monitrices, afin de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires (savoir-faire et savoir-être) le plus facilement possible.

EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION

Le parcours de formation ci-dessous est donné à titre indicatif. Il diffère d'un élève à l'autre. Certains objectifs peuvent être abordés plus ou moins tôt, selon les capacités, les difficultés ou les circonstances rencontrées par l'élève.

1) *Heure d'évaluation :*

- installation dans le véhicule école
- remplissage par le moniteur de la fiche d'évaluation pour estimation du forfait conduite
- démarrage, arrêt en douceur (dosage frein)
- passage des vitesses (à l'arrêt puis en guidage)
- freinage, rétrogradage

2) *1ère heure :*

- installation dans le véhicule école
- démarrage, arrêt en douceur (dosage frein)

- passage des vitesses :
 - ✓ démarrage 1ère
 - ✓ environ 20 km/h 2ème
 - ✓ environ 40 km/h 3ème
 - ✓ environ 60 km/h 4ème
 - ✓ environ 80 km/h 5ème
 - ✓ régime moteur

- rétrogradage selon la vitesse :
 - ✓ 80 km/h 5ème
 - ✓ allure <70 km/h 4ème
 - ✓ allure <50 km/h 3ème
 - ✓ allure <30 km/h 2ème
 - ✓ allure <10 km/h 1ère
 - ✓ sous-régime

- réglementation :
- ✓ limitation >70 km/h 5ème
- ✓ limitation =70 km/h 4ème
- ✓ limitation =50 km/h 3ème
- ✓ limitation =30 km/h 2ème

3) 2ème heure :

- revoir démarrage, arrêt + volant tournant + notions regard
- revoir passage des vitesses
- revoir freinage (avec dosage du frein dégressif et proportionnel à la vitesse)

4) 3ème heure :

- revoir les apprentissages précédents + notions regard (en guidage)
- démarrage + arrêt précis (aux stops et aux feux) + volant
- passage des vitesses + freinage + rétrogradage
- trajectoire (rond-point et tournant) et route
- adaptation des vitesses selon les allures

5) 4ème heure :

- revoir les apprentissages précédents + notions regard + maîtrise mécanique (en guidage)
- boîte de vitesse dans son ensemble (route + voie rapide + voie d'accélération et décélération)
- allure lente en 2ème et 1ère glissée
- démarrage en côte avec et sans frein à main + stabilisation

6) 5ème heure :

- revoir les apprentissages précédents démarrage, arrêt, boîte de vitesse, trajectoire, notion de contrôle et regard
- ½ tour et marche arrière en ligne droite et courbe
- guidage mécanique intégral jusqu'à l'autonomie pour 1ère glissée

7) 6ème heure :

- revoir les apprentissages précédents
- guidage et laisser faire intensif pour objectif l'autonomie
- chaque objectif traité doit devenir transversal et donc retravaillé à chaque heure

8) 7ème heure : revoir les apprentissages précédents

- orientation du regard et maîtrise trajectoire
- contrôles rétroviseurs intérieur et extérieurs avant, freins ou clignotants
- contrôles rétroviseurs intérieur et extérieurs + angle mort avant déplacement latéral
- guidage intensif et laisser faire mécanique pour optimiser l'autonomie
- anticiper les manœuvres (rangement bataille avant et arrière)

9) 8ème heure :

- revoir les apprentissages précédents
- contrôle intensif en guidage sur approche intersection (freins et rétroviseurs)
- contrôle intensif en guidage sur changement direction (clignotants et rétroviseurs), à travailler sur grand axe de circulation

- guidage intensif mécanique (l'élève doit devenir autonome)
- manœuvres (créneau, rangement en bataille, ½ tour, marche arrière)

10) 9 à 12ème heure :

- revoir les apprentissages précédents
- procédure intersection
- toujours analyser le type d'intersection
- s'adapter en fonction de la situation :
 - ✓ les feux : toujours ralentir
 - ✓ les stops : toujours marquer l'arrêt
 - ✓ les autres : toujours arriver en 2ème :
 - si rond-point ou priorité à droite = contrôle que d'un côté et je peux rester en 2^{ème}
 - sinon, si cédez le passage, croisement ou intersections en T = contrôle des 2 côtés, et je repasse en 1ère débrayée ou glissée

11) 13 à 14ème heure :

- revoir les apprentissages précédents
- gestion et adaptation du placement et de l'allure en virage et en courbe

12) 15 à 16ème heure :

- revoir les apprentissages précédents
- gestion de l'insertion, de l'allure et de la sortie sur autoroute

13) 17 à 18ème heure :

- revoir les apprentissages précédents
- mise en situation de dépassement sur route, voie rapide et autoroute

14) 19 à 20ème heure :

- revoir les apprentissages précédents en fonction des besoins de l'élève

II. Les compléments pédagogiques possibles

a) Les stages participatifs à la conduite

D'une durée d'une demi-journée ou d'une journée, inclus dans certains forfaits, ils peuvent vous être proposés dans le cadre de votre apprentissage.

Lors de la finalisation de la préparation à l'examen pratique et sous la responsabilité d'une enseignante de la conduite, ils permettent de partir en conduite en groupe de deux ou trois élèves. Avant leur départ, les élèves préparent avec la monitrice le contenu du stage et définissent des objectifs communs.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée permettant ainsi de mutualiser les explications de l'enseignante.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de la monitrice. Au moment du bilan, vous faites part de vos observations et de vos réflexions.

b) La formation partielle ou changement définitif en boîte automatique

Avant l'évaluation de départ, il peut être proposé à l'élève d'effectuer ses heures de conduite sur boîte manuelle ou sur boîte automatique.

Conditionnant fortement le nombre d'heures de conduite, la formation peut être réajustée à tout moment (passer de B à B78) soit :

- Sur proposition de l'une des enseignantes de la conduite;
- Sur demande de l'élève.

c) La conduite supervisée

Pour rationaliser le nombre d'heures de conduite effectuées par l'élève au sein de l'auto école, un changement de formation peut être envisagé pendant ou à l'issue du parcours. Il est décidé d'un commun accord entre la directrice pédagogique et l'élève, sous l'impulsion de l'un ou de l'autre.

L'ensemble des éléments concernant cette formation, mode d'emploi, obligations, avantages, etc., ..., sont disponibles et accessible à l'agence.

